



# Présence historique du phoque gris sur le littoral breton

François de BEAULIEU

**La numérisation de nombreux ouvrages, revues et journaux permet aujourd'hui une exploration beaucoup plus efficace des archives et vient compléter utilement les documents plus classiques. On peut ainsi apporter des données nouvelles pour certaines espèces tel le phoque gris.**

**A**ussi étrange que cela puisse paraître, rares sont les naturalistes qui ont signalé la présence du phoque gris pendant les deux siècles qui se sont écoulés entre la rédaction du manuscrit du marquis de Robien en 1756 (qui parle de « loups marins ») et la publication d'un article intitulé « Sur la présence de phoques gris à l'île d'Ouessant » par Francis Roux en 1957 dans le n° 11 de la revue *Penn ar Bed*. Il y écrit : « En septembre 1955, je constatai la présence de quelques Phoques dans les eaux côtières de l'île d'Ouessant. Le 19 septembre, M. et Mme Lesueur, de Jersey, qui participaient au second camp de baguage, avaient aperçu un animal dans la baie du Stiff : il suivait à quelque distance une embarcation de pêche. Curieux de rencontrer ce représentant d'un groupe fort peu répandu sur les côtes françaises, j'explorai le 20 septembre les criques du littoral nord-ouest d'Ouessant. C'est ainsi que j'eus la chance de voir quatre Phoques dans la baie de Porz Glaz. »

Francis Roux cite la mention par R. Legendre (*Bull. Inst. Océanogr.*, Monaco, n° 907) d'un jeune phoque gris observé en novembre 1943, à 52 milles dans l'ouest-sud-ouest des Glénan. R. Legendre indiquant aussi que deux jeunes femelles avaient été prises dans la baie de Sibiril, près de Roscoff, en 1907 et 1910.

On peut ajouter à cette liste le dessin de quelques phoques observés par un artiste et chasseur, Eugène Gridel, visitant la baie de Douarnenez entre avril et août 1862 et l'animal capturé par un pêcheur

surnommé Zantic à Trégastel vers 1930 et immortalisé par une photographie. Il faut toutefois remarquer que, même pour ces deux derniers documents, la représentation des animaux n'est pas d'assez bonne



Coll. FdB

**Zantic, de son vrai nom Alexandre Marie Lefebvre (1893-1968) était un personnage connu à Perros-Guirec. Il a tué ce phoque avec son fusil à proximité de l'île aux lapins.**

qualité pour qu'on puisse être certain qu'il s'agit de phoques gris. C'est très probable dans la mesure où c'est l'espèce la plus présente à la pointe bretonne, mais il ne faut pas oublier les incursions toujours possibles du phoque veau-marin et d'autres espèces de pinnipèdes.

---

## Dans la presse

---

On trouve une douzaine de mentions de phoques dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les journaux finistériens. Elles montrent que la présence de l'espèce n'était pas exceptionnelle et que les phoques capturés pouvaient même être commercialisés. Le fait que cette présence soit relevée montre qu'elle était malgré tout assez rare pour constituer un petit événement digne de quelques lignes, voire d'un véritable article.

Le *Journal de l'Union agricole et maritime* du 10 mars 1886 rapporte que « le 28 février dernier, on pouvait voir dans la cour du Lion d'Or [à Quimper], un superbe phoque. Ce mammifère marin avait été pris entre Audierne et Douarnenez dans les filets d'un bateau appartenant à M. Billon de ce dernier port. Il avait été assommé à coups de rame par l'équipage. Qui n'avait pas été peu étonné d'abord à la vue de cette étrange capture. »

Le 29 janvier 1913, en page Penmarch, on pouvait lire : « Un phoque a été capturé, hier, sur la grève du Goret, par M. Michel Stéphan, de Saint-Pierre. Ce mammifère, qui pesait une trentaine de kilos, a été vendu cinq francs à un habitant de Kérity. » La même année, un phoque est repéré à l'île de Groix (*Courrier de Pontivy et de son arrondissement*, 9 février 1913).

En août 1923, la *Revue hebdomadaire* publie un article de Lucien Dubech sur Ouessant où l'on peut lire : « Sans compter les marins absents, l'île comptait au dernier recensement 2 578 habitants. Au nombre des vivants ajoutons 80 chevaux, dont un seul étalon, les vaches, les nombreux moutons et une famille de phoques. Celle-ci a beaucoup fait parler d'elle. Son existence a été mise en doute, débattue. D'où venait-elle ? Sans doute a-t-elle été amenée là par quelque banquise à la dérive. Une enquête sérieuse, menée par M. Charles Léger, de la Dépêche de Brest, a établi l'existence des phoques d'Ouessant. Si le cœur vous en dit, je crois que la chasse au phoque est ouverte toute l'année. » On peut effectivement trouver dans *La Dépêche de Brest* datée du 3 décembre 1922, un long article évoquant les phoques de l'archipel. Il y est fait mention des cris d'un individu « frappé d'une pierre à la tête » par un pêcheur qui l'avait trouvé sur le Lédenez de Molène. Charles Léger cite plusieurs témoignages restés inédits depuis : « le patron Pallier rappelle à son tour quelques souvenirs



F. Pallard

**Phoque gris en pêche dans le golfe du Morbihan**

personnels sur le sujet. Un de ses amis, mort il y a peu de temps, avait été mordu à la jambe par un phoque et n'avait jamais pu guérir cette blessure. Il y a moins d'un mois, le gardien du phare des Pierres-Noires apercevait tout près de lui, sur les rochers, un phoque tenant à pleine gueule un énorme congre. – Tout le monde sait cela chez nous, intervient le matelot Jézéquel, et j'ai moi-même eu l'occasion de faire faire un beau plongeon à un phoque que je venais d'atteindre d'un coup d'aviron. Tous, aussi, nous savons qu'ils vont hiverner sur les Serrons [?] ; mais ils restent pour nous sans intérêt ! Ainsi des familles de phoques vivent dans l'archipel molénaï ! Pourquoi pas après tout ? Un cultivateur de Plougastel n'a-t-il pas, l'an dernier, tué l'un de ces animaux d'un coup de fusil sur une grève du Passage ? »

Le 24 avril 1925, *La Dépêche de Brest* note dans son « *Bulletin de la pêche* » qu'un pêcheur au trémil de Loctudy a capturé et tué un phoque qui a été vendu 49 francs à un mareyeur. Le même journal écrit le lundi 21 novembre 1927, qu'à Argenton, « un phoque d'un mètre de long est tué près de l'île Dolvez, à l'entrée du port ». Le correspondant note que le fait ne s'était pas produit depuis longtemps. Le mardi 27 décembre 1927, *La Dépêche de Brest* note que « samedi dernier, le jeune Martin, employé comme garçon de culture dans une ferme des environs de la pointe de la Jument à Trégunc (29), en allant cueillir du goémon, a trouvé échoué sur la grève de Kerdalé, un phoque, encore vivant, mesurant 1 m 30 de long et pesant 25 kilos environ. »

Un phoque à capuchon a été capturé en 1927 au port du Cormier (44) et figure dans les collections du Muséum de Nantes.

En 1928, *Le Petit Lorientais* signale deux captures de phoques et un groupe de « près d'une trentaine d'individus » près de l'île de Sein, puis, l'année suivante, une capture à Moustierlin.

Le 26 novembre 1929, c'est le gardien de l'île des Morts qui tue d'un coup de fusil un phoque de 1,50 m observé depuis plusieurs jours en rade de Brest.

En 1930, le cinéaste Jean Epstein note la présence d'un petit phoque à l'île de Sein (*Cinéma et Ciné pour tous réunis*, juillet 1930).

Selon *Le Nouvelliste de Vannes* du 15 décembre 1935, un pêcheur ramène un phoque vivant sur la plage Trestel (22).

Le 21 janvier 1937, un phoque est capturé (par M. Joseph Le Dreil du village du Quello) près du port de Saint-Nicolas à l'île de Groix (56). Le directeur de l'Office des pêches de Lorient a déterminé qu'il s'agissait d'un « *Phoca foetida* », espèce « que l'on trouve encore dans les eaux de Bretagne ». Le cadavre a été envoyé au Muséum de Paris. Il s'agirait donc, d'après le nom scientifique donné, d'un phoque annelé mais, aucune trace d'un tel dépôt n'existe dans le catalogue actuel du Muséum et cette identification reste donc très incertaine.

Des données existent aussi pour le phoque veau-marin en Loire-Atlantique, dont deux spécimens capturés au début du XIX<sup>e</sup> siècle apparaissent dans le catalogue du cabinet d'histoire naturelle de François-René-André Dubuisson (Archives de la Bibliothèque Scientifique du Muséum de Nantes).

On notera que beaucoup de captures ont lieu en hiver et que la petite taille de certains sujets peut laisser penser qu'il pouvait y avoir des cas de reproduction, même si l'on sait que la Bretagne est aussi la destination de jeunes sujets des colonies britanniques ou irlandaises. Ce qui est certain, c'est qu'au cours des cinquante premières années du XX<sup>e</sup> siècle, on peut relever une moyenne d'au moins une observation tous les 5 ans sur le littoral finistérien. On ne peut donc pas parler d'une présence accidentelle et les témoignages concernant les autres départements bretons soulignent que l'on peut considérer la pointe du Finistère comme une sorte d'épicentre des observations, l'archipel de Molène apparaissant déjà comme l'espace clef pour l'espèce. Sa destruction méthodique, associée à une forte présence humaine dans l'archipel (les goémoniers résidant pendant toute la belle saison dans beaucoup de petites îles), explique qu'aucune colonie importante ne pouvait être observée à cette époque. ■

Merci à Pascal Rolland dont les méticuleuses recherches bibliographiques ont révélé de multiples sources inconnues. Elles sont collationnées dans : G.M.B., Rolland (P.) (coord.). 2016. *Bibliographie des Mammifères sauvages terrestres et marins de Bretagne*. G.M.B., doc. non édité, 467 p.

---

**François DE BEAULIEU** est ethnologue  
francois.de-beaulieu@wanadoo.fr

---



# Propos sur les extractions littorales en Ile-et-Vilaine

Louis CHAURIS

**L'exploitation des roches les plus diverses a progressivement modifié l'environnement littoral en Ile-et-Vilaine.**

**D**ans le cadre des recherches entreprises sur la provenance des matériaux de construction en Bretagne, une attention particulière a été portée sur les carrières ouvertes en bordure de la mer<sup>1</sup>. Ces carrières ont longtemps bénéficié d'un double atout : débarrassées par les eaux de leur manteau d'altérites, elles étaient directement exploitables sans coûteux et pénibles travaux de « découverte » ; mieux, la proximité de la mer permettait le transport des matériaux pondéreux par navires aux époques où les charrois s'avéraient difficiles et dispendieux. Jusqu'à ce jour, nos investigations ont surtout concerné les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et, dans une moindre mesure, de la Loire-Atlantique ; par contre, l'Ile-et-Vilaine n'avait guère été envisagée sous ce thème.

Dès l'abord, trois points doivent être soulignés.

- Par rapport aux autres départements bretons, l'Ile-et-Vilaine offre un trait de côte relativement limité, entre le Frémur à l'ouest et les approches du Couesnon à l'est ; les îles frangeant le littoral sont rares (Cézembre...) et le plus souvent réduites à des récifs. Par ailleurs, dès Saint-Méloir-des-Ondes, les rives de la baie du Mont-Saint-Michel sont dépourvues d'affleurements rocheux indurés. Ce handicap est toutefois

atténué par l'évolution géologique récente : des roches affleurant aujourd'hui à l'intérieur des terres étaient naguère en bordure même de la mer : tel est le cas du Mont-Dol, et aussi de la bordure septentrionale du massif de Saint-Broladre, dont les abrupts sont à présent des « falaises-mortes », présentant certains avantages des « falaises-vives ». Les carrières ouvertes à faible distance du rivage actuel se doivent également d'être envisagées dans nos propos.

- La croissance de Saint-Malo, avec ses infrastructures militaires, portuaires, urbaines... a nécessité, très tôt, un volume considérable de pierres. De même, dans une moindre mesure et plus tardivement, Cancale, Dinard, les stations balnéaires... D'où l'intérêt, pour des raisons d'économie, d'exploiter au maximum les ressources du sous-sol local : schistes, gneiss, migmatites, granites, dolérites, quartz, sables<sup>2</sup>.

- Aujourd'hui, toutes les carrières littorales *sensu stricto* sont abandonnées. Les seules exploitations actuelles concernent les « cornéennes » formées dans l'auréole de contact métamorphique du granite de Saint-Broladre dans la « falaise-morte ». Les sources disponibles sur les anciennes extractions littorales sont à rechercher dans les dépouillements aléatoires des liasses d'archives, dans une inépuisable bibliographie où elles surgissent inopinément,

1. L. CHAURIS. Carrières au bord de la mer. Île Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord). *11<sup>e</sup> Congr. nat. Soc. sav.* Avignon, Colloque « Carrières et construction », pp. 305-321. Édit. CTHS, Paris ; Carrières littorales anciennes en baie de Morlaix. *Penn ar Bed*, 146, 1992, pp. 5-16 ; Transformations anthropiques du littoral breton : les extractions pluriséculaires de la pierre en bordure de la mer. Édit. CRBC, Kreiz 11, 1998, pp. 231-259 ; Bretagne : quand la pierre prenait la mer. *Chasse-Marée*, 139, 2000, pp. 26-39 ; Les voyages par mer de la pierre bretonne. *Chasse-Marée*, 150, 2002, pp. 32-41 ; Anciennes carrières de granite en Loire-Atlantique (Massif armoricain). *Bull. Musée de la Pierre de Maffle*, Belgique, 18, 2003, pp. 65-102 ; Extractions littorales de granite à Hoedic. *Melvan*, 5, 2008, pp. 115-124 ; Un cas de démantèlement du littoral : la carrière de l'Île Verte à Roscoff. *Penn ar Bed*, 214, 2013, pp. 23-26.

2. L. CHAURIS. Saint-Malo : la pierre et la mer. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, LXXXIX, 2011, pp. 5-37.





**À gauche, près du château Richeux en Saint-Méloir-des- Ondes. Sur la grève, basse falaise entaillée dans les coulées de solifluxion quaternaire, à fragments de schistes très altérés, passant vers le haut à des formations limoneuses. Ici, la mer n'a pas encore déblayé les dépôts meubles et la roche saine reste inaccessible. À droite, haut-front de taille dans une carrière abandonnée, ouverte dans le complexe schisto-gréseux briovérien, à proximité de La Houle-sous-Cancale.**

indirectement, grâce à l'utilisation de leur production. Les anciennes cartes géologiques au 1/80 000<sup>e</sup> ; les nouvelles cartes au 1/50 000<sup>e</sup> ; les cartes au 1/25 000<sup>e</sup> de l'IGN ; l'examen stéréoscopique des photographies aériennes livrent aussi de précieuses informations. Toutefois, ici, rien ne remplace les passionnantes investigations sur le terrain.

## Un large éventail pétrographique

### Schistes

Les formations schisteuses affleurent largement le long de la côte orientale de la presqu'île de Cancale, depuis le château Richeux en Saint-Méloir-des-Ondes, au sud, jusqu'à Port-Briac en Cancale, au nord. Appartenant au Briovérien<sup>3</sup>, elles sont caractérisées par l'alternance, infiniment répétée, de lits « pélitiques » bleuâtres et de lits « grauwackeux », riches en quartz, de teinte grisâtre, qui leur confèrent un aspect « zébré ». Par suite de leur fissilité, elles ne peuvent, en règle générale, livrer que des moellons hétérométriques, le plus souvent de faible dimension, plus rarement de grands éléments. Localement,

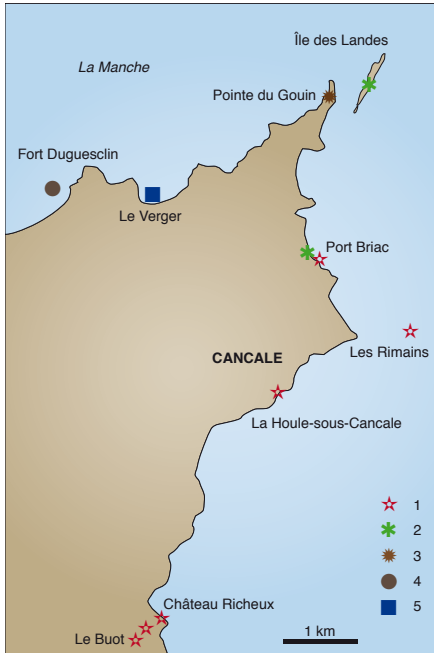
les falaises littorales sont empâtées par des coulées de solifluxion, d'âge quaternaire, constituées de fragments brunâtres de schiste altéré, interdisant toute extraction.

Plusieurs carrières étaient ouvertes dans les formations briovériennes, soit en bordure même de la mer comme au pied du château Richeux, ainsi qu'au nord-est de La Houle-sous-Cancale où l'excavation dans la falaise ne laisse pas d'impressionner par ses hautes parois subverticales, soit un peu à l'intérieur des terres, au lieu-dit Le Buot en Saint-Méloir-des-Ondes. À Port-Briac, au contact des gneiss formant la falaise (*infra*), les schistes étaient extraits sur l'estran [1].



**Au pied de la carrière en La Houle-sous-Cancale, débris de taille des schistes gréseux, accumulés sur le haut de l'estran.**

3. Briovérien = partie supérieure du Protérozoïque (de « briva » = pont et « vera » = Vire). Cadomien, de « Cadomus » = Caen. Phase tectonique qui se manifeste par la discordance du Cambrien sur les couches redressées du Briovérien.



**[1] Carrières littorales aux environs de Cancale.** 1- Schistes. 2- Orthogneiss à biotite. 3- Granite gneissique à muscovite. 4- Migmatites. 5- Sable de plage. Les carrières du Buot sont ouvertes à quelque distance de la mer.

### Cornéennes

Au contact du granite de Saint-Broladre<sup>4</sup>, les formations schisto-gréseuses briovériennes sont métamorphosées en cornéennes, très compactes, extraites naguère dans de

nombreuses carrières ouvertes dans la falaise-morte (*supra*) pour l'obtention de moellons et de matériaux d'empierrement, voire d'enrochement pour les polders de la baie du Mont-Saint-Michel. Aujourd'hui, seules deux immenses carrières (Pensa à Bager-Pican et La Rivière à Saint-Broladre) en activité livrent des granulats.

### Micaschistes gneissiques

Vers l'extrémité occidentale de l'anse du Guesclin en Saint-Coulomb, ces roches ont été localement extraites pour moellons plats, voire dalles.

### Gneiss

Deux variétés de gneiss, nettement différentes, ont été extraites au nord de Cancale [1].

- À Port-Briac, les schistes briovériens (*supra*) sont en contact tranché avec des gneiss, plus précisément des orthogneiss – c'est-à-dire dérivant par métamorphisme général d'un ancien granite – à biotite (mica noir) et à texture légèrement porphyroïde – à savoir avec des feldspaths de dimension supérieure à celle des autres minéraux. Sain, le gneiss de Port-Briac offre une légère nuance bleutée ; altéré, cas général, sa teinte vire au brunâtre. À Port-Briac, le gneiss a été extrait dans une grande falaise dominant l'estran. La même roche a été aussi exploitée à l'île des Landes qui s'étire, telle une gigantesque échine de dragon, à l'est de la pointe du Grouin.



**À l'extrémité ouest de l'anse du Guesclin, petite extraction dans des micaschistes gneissiques.**

4. L. CHAURIS. Sur la mise en œuvre pluriséculaire du granite de Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine). *Le Rouget de Dol*, 106, 2014, p. 32-38.



- Plus à l'ouest s'étend un long massif de granite gneissique à grain fin, riche en muscovite (mica blanc), caractérisé par l'abondance de lentilles quartzzeuses. D'excellents affleurements sont visibles à Port-Pican, à Port-Mer et à la pointe du Grouin (avec débit en grosses plaques parallèles). Très recherchée dans le passé, cette roche fournissait surtout des moellons, mais aussi parfois des pierres de taille.

Par ailleurs, à Port-Saint-Jean en La Ville-es-Nonais, sur la rive droite de La Rance maritime, un orthogneiss a été exploité sur l'estran et dans la falaise. La sole – ou plancher – de la carrière, faiblement inclinée, coïncide avec une grande diaclase.

## Formations magmatiques

Le terme « migmatique » est déjà, par lui-même, éclairant : « migma », en grec, c'est le « mélange ». Les gneiss – roches de composition minéralogique proche des granites (avec feldspath, quartz et mica), mais de texture et d'origine différentes (litée et métamorphique) – soumis à des températures et pressions élevées, commencent à fondre de manière hétérogène. Si cette fusion différentielle s'arrête à un stade intermédiaire du processus, la roche tient à la fois du gneiss et du granite, avec apparition de bandes claires quartzo-feldspathiques (« leucosome ») et de sombres traînées micacées (« mélanosome »). Ce



**En haut, à gauche, à Port-Briac, contact tranché entre les orthogneiss (à droite) et les schistes briovériens (à gauche), tous deux exploités.**

**En bas à gauche, la carrière de Port-Briac en Cancale, ouverte dans la falaise littorale, livrait des orthogneiss à biotite.**

**En haut, à droite, l'île des Landes, près de la pointe du Grouin, fournissait un orthogneiss à biotite.**

**Au milieu, à droite, pointe du Grouin. Débit, en grosses plaques, du granite gneissique, très redressé.**

**En bas, à droite, à Port-Saint-Jean, en La Ville-es-Nonais, en bordure de la Rance maritime, carrière ouverte dans un orthogneiss.**

sont les « migmatites » au sens strict. Si la fusion se poursuit jusqu'à son terme, la roche prend l'aspect d'un granite, dit alors d'« anatexie » (« anatexis » = fusion).

De superbes affleurements de formations migmatitiques, offrant différents faciès, constituent une grande partie des rivages en Ille-et-Vilaine, du Frémur (et au-delà encore vers l'ouest dans les Côtes-d'Armor) jusqu'au nord de Saint-Coulomb, en passant par la partie inférieure de l'estuaire de la Rance, ainsi que de nombreux récifs et l'île de Cézembre. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que ces roches hétérogènes, pouvant toutefois fournir de grands éléments, aient été recherchées un peu partout dans le passé, ainsi que le confirment les données archivistiques qui, évidemment, n'utilisent pas ce terme, entré dans le langage géologique voici seulement une centaine d'années. Cependant, dans les cas relativement fréquents où ces roches sont affectées par des plissements intenses – dits pygmatitiques – leur mise en œuvre s'avérait pratiquement impossible, induisant alors l'absence de sites d'extraction (près de Roz Ven dans l'anse de La Touisse au NNW de Saint-Coulomb ; près de l'accès à l'île Besnard en face de l'îlot du Petit Chevrete...).

En voici quelques exemples, parmi d'autres [2]. Extraction à l'Islet (aujourd'hui Fort-National) en 1501, pour la construction du château de Saint-Malo ; un groupe de sept charrettes faisait la navette entre la grande plage et l'Islet<sup>5</sup>. Extraction à La Corbière (à l'embouchure de la Rance)

en mai 1501<sup>6</sup>. Pierres de l'îlot du Grand Bé pour la construction d'un quai à Saint-Malo (1674-1676)<sup>7</sup>. Rocher de La Hoguette, plage de Paramé, en 1708<sup>8</sup>. Carrières de « La Montagne Saint-Joseph » et de « La Motte » pour les travaux de dessèchement des marais (1712-1715)<sup>9</sup>. Appel aux roches de l'Islet (déjà cité), des Hongréaux (sur la grande grève de Saint-Malo), de « La Pierre de Rance » (en rade de Saint-Malo entre la ville et Dinard, à la hauteur de la plage du Môle) et de l'île de Cézembre pour les réparations du Sillon en 1733<sup>10</sup>. En fait, un cheminement à marée basse, le long du littoral, révèle en de nombreux points, des traces d'extraction soulignées par une morphologie anthropique et des débris de taille anguleux offrant un habitus différent des éboulis naturels émoussés.

À l'époque de l'assèchement des marais, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Montagne Saint-Joseph, aujourd'hui dans les terres, était située à proximité de l'ancien rivage ; de même, la carrière de La Motte.

Les migmatites ont été également exploitées en différents points à l'ouest de la Rance : à Dinard, sur l'estran entre La Pagnais et le barrage de l'usine marémotrice, à l'extrémité orientale de la plage du Prieuré ; à l'ouest de Saint-Énogat dans la falaise de Port-Blanc (en ce point, plusieurs carrières étaient aussi ouvertes à proximité, un peu dans les terres)...

Bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler de carrière, il est impossible de passer sous silence les célèbres rochers sculptés de Rothéneuf. On notera que



**À gauche, entre Saint-Malo et le Fort National, extraction du granite migmatitique sur l'estran. À droite, les formations migmatitiques ont été largement exploitées sur place lors de la construction du fort Duguesclin en Saint-Coulomb.**

5. Hugues de LA TOUCHE. Un compte de construction du château de Saint-Malo (1501). *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, LXXXVII, 1985.

6. Op. cit. note 5.

7. Philippe PETOUT. L'architecture civile à Saint-Malo (1600-1750). Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 1981.

8. Op. cit. note 7.

9. Op. cit. note 7.

10. F.G.P. MANET, Archives municipales de Saint-Malo, 20 S 2.





**[2] Anciennes extractions dans les formations migmatitiques aux environs de Saint-Malo.**

- 1- Carrière insulaire de Cézembre.
  - 2- Carrière aujourd'hui à l'intérieur des terres.
  - 3- Perrières sur l'estran et ses abords.
  - 4- Limite de l'ancien rivage.
- Dans le cartouche, localisation des figures 1, 2 et 3.



**En haut à gauche, à Dinard, à l'extrémité orientale de la baie du Prieuré. L'extraction dans les migmatites est soulignée par la « sole » ou plancher de la carrière, la néoformation de mares anthropiques, des débris de taille...**

**En haut à droite, à Port-Blanc, à l'ouest de Saint-Enogat. Carrière de migmatites granitiques, ouverte dans la falaise.**

**En bas à gauche, dans l'anse de Touisse, les plis ptygmaticques (plissement intense) affectant les migmatites rendent leur utilisation impossible.**

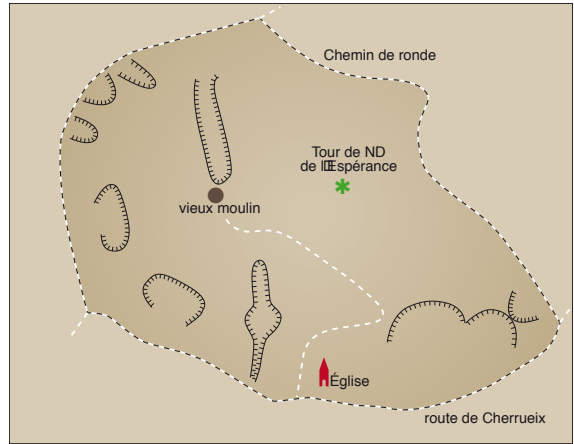
**En bas à droite, rochers sculptés de Rothéneuf.**

l'artiste, l'abbé Fouré, a délibérément choisi, au sein d'un complexe migmatitique hétérogène, le faciès anatectique qui seul, en fait, s'avère apte à la sculpture.

**Granites**

Le Mont-Dol, ancienne île dans la baie du Mont-Saint-Michel, a été rattachée au domaine terrestre à la dernière époque

**[3] Carrières du Mont-Dol, d'après l'abbé Descottes, simplifiée. In Le Rouget de Dol, 89, 2006, p. 32. Toutes les excavations sont ouvertes dans le granite, sauf les deux carrières très allongées susmentionnées qui extrayaient la dolérite pour l'empierrement des routes.**



**Carrière de granite au Mont-Dol dans la falaise morte.**

post-glaciaire. Il est constitué par un pointement leucogranitique intrusif dans les formations schisto-gréseuses du Briovérien, nettement moins résistantes, ce qui explique sa préservation. Les anciennes falaises marines ont été attaquées très tôt par l'Homme, ainsi que l'atteste l'emploi de ce granite non seulement dans l'église locale remontant pour partie aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, mais aussi dans la cathédrale de

Dol<sup>11</sup>. Ici, les carrières bénéficiaient des escarpements naturels dus à l'ancienne érosion marine, sans avoir les inconvénients des falaises vives au bord même de la mer. La prolifération des carrières, aujourd'hui abandonnées, sur les flancs du mont est impressionnante ; en plusieurs points, les excavations sont presque jointives [3]<sup>12, 13</sup>.

### Dolérites

Toutes les roches précitées (schistes, cornéennes, gneiss, migmatites et granites) rapportées à l'orogénèse cadomienne sont localement recoupées par des filons de dolérite injectées au début des temps carbonifères (vers 330 millions d'années). Ces roches très dures, très denses (~ 3), vert-noirâtre, s'altérant en boules n'offrent guère d'intérêt pour le bâti et n'ont, en règle générale, pas été recherchées directement dans ce but. Toutefois, lors de l'extraction des roches sus-nommées, les filons doléritiques rencontrés étaient abattus et alors utilisés éventuellement comme « tout-venant ». Par ailleurs, des boules récoltées sur l'estran pouvaient être employées telles quelles dans les constructions. En fait, les dolérites – dénommées « pierre de fer » par suite de leur ténacité exceptionnelle – étaient essentiellement utilisées pour l'empierrement des routes. Un puissant filon subméridien, recoupant le granite du Mont-Dol, a été longtemps activement exploité dans ce but<sup>14</sup>. À Port-Saint-Jean

11. J.-P. LEGUAY. Une ville épiscopale : Dol des origines au début du XVI<sup>e</sup> siècle. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, LXXIX, 2001, pp. 5-73.

12. J.-J. CHARTIER. Les carrières mont-doloises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. *Le Rouget de Dol*, 89, 2006, pp. 24-35 ; 90, 2006, p. 39-51.

13. L. CHAURIS. Propos « terre à terre » sur le Mont-Dol. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, CXIII, 2009, pp. 29-33.

14. Op. cit. note 12.



**En haut, petite carrière dans un filon de dolérite à Port-Saint-Jean.  
Au milieu, dolérite sur le haut de l'estran à Saint-Briac.  
En bas, une des carrières de quartz du Mont Garrot.**

en La Ville-es-Nonais, une petite carrière était ouverte, en bordure de la Rance maritime, dans un filon de dolérite de quelques mètres de puissance. À Saint-Briac, sur le haut de l'estran, un puissant filon de dolérite a pu fournir, cas exceptionnel, des blocs anguleux.

### Quartz

Cette roche, de teinte blanchâtre, parfois rougeâtre par la présence de produits ferrugineux, forme des filons recoupant la plupart des ensembles précités et a pu

alors, dans le passé, être employé comme « sous-produit » dans les constructions, en dépit de son façonnement presque impossible. Sous l'appellation de « pierre blanche », elle était naguère très appréciée pour l'empièchement des chemins, du fait de son inaltérabilité. Le puissant filon du Mont Garrot en Saint-Suliac, dominant la Rance maritime, a longtemps livré d'énormes moellons informes au bâti local et surtout des matériaux d'empièchement estimés, dans toute la région ; dans les premiers temps de l'exploitation, les blocs étaient entraînés, par une « dégringoloire » creusée à flanc de coteau, jusqu'à la rive de la Rance où ils étaient embarqués.

### Sédiments meubles

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de carrières au sens strict, il importe de signaler aussi, pour mémoire, les extractions effectuées dans les sédiments meubles déposés sur les estrans : d'une part, le sable des plages, servant à la confection des mortiers, comme celui du Verger près de Cancale ; d'autre part, et surtout, la tanguie de la baie du Mont-Saint-Michel, très recherchée comme amendement calcaire pour corriger l'acidité des sols<sup>15</sup>. Par ailleurs, les sables des dunes littorales ont été exploités près de Rothéneuf dans la partie méridionale de l'anse du Lupin ainsi que l'atteste encore le toponyme « La Sablière ».

---

## Activités anthropiques et problèmes d'environnement

---

La position des points d'extraction en bordure même de la mer ou à sa proximité, qui plus est dans des sites touristiques indéniables, a entraîné, à plusieurs reprises, de sérieux contentieux entre les exploitants des carrières et les riverains, voire les défenseurs de l'environnement. À titre d'exemples, sont présentés ici deux cas significatifs.

Le premier concerne le déversement sur l'estran des déblais de la carrière dite de La Fenêtre, ouverte dans la falaise littorale à proximité du port de La Houle-sous-Cancale<sup>16</sup>. Très longtemps, les carriers

15. J.-P. CAMUZARD. L'exploitation des tanguies ou le souvenir des savoirs oubliés. *Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, 2011, (D), 8, pp. 1-32.

16. L. CHAURIS. Un contentieux sur des déblais de carrières à Cancale (Ille-et-Vilaine) en 1865-1866. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, CXVII, 2013, pp. 191-196. Voir aussi Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. 4 S 1968.



rejetaient sur la grève les rebuts de l'exploitation. Ce procédé avait pour eux un double avantage : débarras des pierres sans intérêt facilitant l'abattage dans l'excavation ; création d'un terre-plein au-devant du chantier ; par surcroît, ces opérations s'effectuaient à moindre frais... Mais c'était oublier que la zone de balancement des marées fait partie du domaine public maritime appartenant à l'État, que ces empiètements doivent faire l'objet d'une autorisation et être soumis à redevance. Le cas de Cancale s'avère à ce sujet tout à fait symptomatique, mettant en cause trois protagonistes : le propriétaire de la carrière représentant l'intérêt privé ; le conseil municipal défendant les atouts de la commune ; l'ingénieur des Ponts et Chaussées rappelant les droits de l'État.

La carrière de « La Fenêtre » fournissait des moellons schisteux à des constructions du canton de Cancale. Avec les déblais, le propriétaire de la carrière avait dressé, en avant du front de taille, une plate-forme, formant talus de défense à la mer, sur laquelle il avait édifié plusieurs constructions... Mais voici que le maire de Cancale fait enlever, pour l'empierrement des chemins de la commune, une partie des déblais déversés sur l'estran ; de plus, certains habitants prélèvent aussi des pierres pour l'entretien de leurs ruelles. Ces prélèvements menacent les installations du carrier qui demande au préfet d'interdire au maire de disposer ainsi arbitrairement des déblais de sa carrière. Le conseil municipal fait remarquer que l'Administration n'a pas garanti au carrier la propriété et la conservation du sol recouvert « au-dessous du plein de mars » ; il est par suite mal fondé à se dire propriétaire de tout le remblai se trouvant devant son exploitation. Le conseil municipal souligne par ailleurs que les pierres déversées sur la grève, dérivant vers le sud, ne tarderaient pas à empêcher le passage des charrettes qui vont chercher des engrais marins. En un mot, il faut que ces pierres soient enlevées, tant dans l'intérêt de l'agriculture que dans celui de la commune.

Pour l'ingénieur des Ponts et Chaussées, en vue de prévenir le retour de ce qui est arrivé, il conviendrait de rentrer dans la légalité au lieu de continuer le régime de tolérance suivi depuis 60 ans. On mettrait le propriétaire en demeure d'enlever « les débris de carrière qui se trouveraient au large de la laisse du plus grand flot de mars ». Les documents en notre possession n'ont pas permis de connaître le

dénouement du contentieux. Quoi qu'il en soit, ces péripéties fournissent un bon exemple d'un conflit où s'enchevêtrent intérêt général et intérêt privé dans un cadre environnemental particulièrement sensible : le domaine littoral. Il est certain qu'aujourd'hui un tel déversement de déblais de carrière sur le rivage soulèverait un véritable tollé entièrement justifié.

Le second exemple, encore plus complexe, se rapporte aux extractions dans les carrières ouvertes au Mont-Dol (tant dans la dolérite que dans le granite) qui éventrent le célèbre tertre<sup>17</sup>. Ici aussi vont s'affronter, d'une part les intérêts privés et communaux, dans ce cas réunis, et les atouts environnementaux.

Évoquons tout d'abord le cas des carrières extrayant la dolérite. Ces exploitations alimentent l'empierrement des chemins, non seulement de la commune, mais aussi des communes environnantes. Les avantages de l'activité extractive sont évidents pour les habitants auxquels elle fournit du travail, mais aussi pour la commune qui prélève un pourcentage sur la production. Mais les inconvénients d'une exploitation prolongée sont aussi sources de récriminations des amoureux du site. En 1922, l'abbé Descottes, vicaire au Mont-Dol, évoque les carrières attaquant le filon doléritique par les deux bouts : « L'ignoble brèche [de la carrière du nord] est dans le prolongement de la carrière du sud, et elle contribue à percer le Mont-Dol sur plus des deux tiers [...] de sa largeur ». Mais le classement du tertre inquiète le conseil municipal, cause d'un préjudice considérable à la commune prélevant 10 F/m<sup>3</sup> comme droit d'extraction (1933).

Le cas des extractions de granite est encore plus alarmant, car plus étendu. Il importe toutefois de noter que, très tôt, la commune avait pris conscience de l'intérêt exceptionnel du site. Suite à l'affermage du Tertre en 1809, il est stipulé que « le garde-champêtre veillera à la conservation des arbres [...] et autres végétaux [...]. Il fera une tournée chaque jour [...] pour constater la situation des carriers et s'assurer qu'aucun dommage n'est fait à l'herbe et autres plantes ».

Puis le temps passe... et les exploitations de granite prennent une ampleur considérable, au point d'attirer l'attention du Touring Club de France qui, en 1920, écrit au préfet d'Ille-et-Vilaine : « De nombreuses

---

17. Op. cit. note 12.

protestations nous parviennent au sujet des exploitations de pierres qui se font dans le flanc du pic granitique du Mont-Dol [...]. Cette éminence qui domine les plaines environnantes et découvre un vaste panorama [...] constitue un site des plus intéressants [...] qu'il est véritablement fâcheux de voir systématiquement exploité comme la plus banale des carrières ». Et de demander de « vouloir bien saisir de la question la Commission départementale des Sites et Monuments naturels afin que le Mont-Dol soit mis par une mesure légale à l'abri de ce vandalisme ».

En 1928, Étienne Dupont dans son ouvrage « Du Couesnon à la Rance »<sup>18</sup> s'indigne à son tour. « Pourquoi faut-il que la main des hommes ait fait sur les flancs et jusque dans les entrailles de cet admirable tumulus [...] d'aussi affreuses blessures ? » Et d'ajouter avec une certaine emphase romantique : « Le Mont-Dol s'en va par morceau, par petits morceaux [...]. Mutilé, amoindri, tailladé, le pauvre Mont-Dol s'effrite peu à peu et, dans cent ans, un écriteau mélancolique se penchera sur le bord d'une carrière abandonnée : " Ici s'élevait le Mont-Dol " ».

---

## Conclusions en bouquet

---

À l'issue de ces annotations peuvent être formulées quelques remarques générales concernant les extractions effectuées sur le littoral, actuel ou ancien, en Ille-et-Vilaine.

Les localisations des exploitations sont diverses : sur l'estran lui-même (en sus des sables de plages [Le Verger...] et des tangles [baie du Mont-Saint-Michel]), tant à l'est qu'à l'ouest de La Rance ; dans des îles, voire des récifs (Cézembre, île des Landes, le Grand Bé, le Petit Bé, île des Rimains, fort Duguesclin) ; dans les falaises littorales, vives (La Fenêtre, Port-Briac, Port-Blanc, Saint-Briac...) ou mortes (Mont-Dol, Saint-Broladre) ; légèrement à l'intérieur des terres, mais naguère à proximité du rivage (Montagne-Saint-Joseph, La Motte...) ; sur une crête dominant la Rance maritime (Mont-Garrot en Saint-Suliac).

Les extractions littorales en Ille-et-Vilaine sont toutefois loin d'avoir eu l'importance prise dans les autres départements

bretons : que l'on songe aux exploitations pluriséculaires de l'Aber-Ildut, de l'île de Batz, de l'île Callot... dans le Finistère ; de l'île Grande, d'Erquy et de Fréhel dans les Côtes-d'Armor ; de Ploemeur dans le Morbihan ; de Batz-sur-Mer en Loire-Atlantique... et à bien d'autres. C'est qu'ici n'affleure aucune roche de qualité exceptionnelle ; plus contraignant encore, sur une partie de leur zone d'affleurements, les migmatites s'avèrent tellement hétérogènes que leur mise en œuvre ne peut être envisagée...

Toutes les roches littorales ont été recherchées : schistes, micaschistes, gneiss, migmatites, granites, dolérites, quartz..., témoignant ainsi des connaissances acquises par les utilisateurs sur leurs aptitudes respectives. Leur mise en œuvre pouvait avoir lieu pratiquement sur place (Les Rimains, fort Duguesclin, remparts de Saint-Malo...) ou à des distances plus ou moins éloignées (schistes, gneiss et surtout granites [cas du Mont-Dol]).

Les matériaux locaux n'ont pu toutefois suffire à combler les exigences des bâtisseurs. Aussi, très tôt, a-t-il été fait appel à des pierres plus lointaines, extraites elles aussi sur le littoral et par suite acheminées par mer : grès d'Erquy pour les pavages, platins de Saint-Cast pour les dallages, granites de La Colomnière et de Chausey pour les pierres de taille ; plus tardivement, à des granites « continentaux » : Lanhélin, Languédias, Le Hinglé, Brusvily...

Les extractions n'ont pas été sans entraîner des transformations anthropiques, induisant des formes d'érosion (falaise-vive de Port-Briac, falaise-morte du Mont-Dol...), mais aussi des formes d'accumulations (au droit de la carrière de La Fenêtre à Cancale). Les attaques du littoral rocheux ont aujourd'hui cessé et leurs traces ont glissé dans le silencieux domaine de l'archéologie industrielle que ces pages ont succinctement évoqué. ■

Les photographies sont de l'auteur

---

**Louis CHAURIS** est directeur de recherche au CNRS (e.r.)

---

---

18. Cité par J.-J. Chartier, op. cit. note 12.



# Histoire amoureuse de l'île Creizic

Catherine PALLARD

**Autour des petites îles s'agglomèrent curiosité et parfois désinformation. L'exemple de Creizic, dans le golfe du Morbihan, donne à mesurer la réalité des actions engagées sur l'un de ces territoires dans un but : connaître et protéger l'île.**

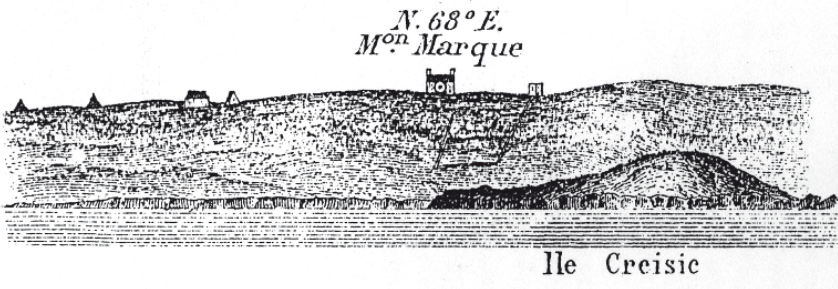
Comme il existe une collection des « dictionnaires amoureux », je me propose d'écrire ici une courte « histoire amoureuse » de Creizic, au nom de cette intimité extrême qui nous lie à l'île et s'est développée avec les forces et l'attention que nous lui avons consacrées et continuons à lui consacrer avec passion et ténacité. Le temps passé qui s'ajoute à cette légitimité très particulière d'un bien ancestral fait de nous des acteurs et

témoins responsables de la transmission d'un message qu'on peut penser exemplaire. Tel est en tout cas l'avis exprimé par certains de nos interlocuteurs et partenaires à qui il semblait intéressant que nous fassions partager notre expérience et les résultats de notre travail.

Les positions que je serai amenée à développer en conclusion de ce texte sont personnelles et peuvent ne pas être consensuelles.

*La convention privée qui lie le propriétaire de Creizic et Bretagne Vivante est la même depuis 1974.*

*« Solitude, ô faisons ! »  
(Saint-John Perse, Amers)*



*Pilote des côtes ouest de France (1869) par Anatole Bouquet de La Grye.*

## Une vigie face au large

L'île Creizic est une haute petite île dont le point culminant – 18 m – ouvre vers le large, pourtant invisible au-delà du défilé des îles occidentales (Berder, Gavrinis, la Jument, l'île Longue...) qu'on voit border le tumultueux chenal, un accès pour le

rêve, pour des pensées vagabondes ou mystiques. Il se trouve qu'en cet endroit élevé, sans obstacles entre la terre, l'eau et le ciel, la beauté dépasse la curiosité géographique de ce golfe du Morbihan où sont éparpillées une cinquantaine d'îles : ici, la beauté surgit d'une union entre l'harmonie de ce paysage horizontal et mouvant et l'intensité de l'âme du lieu qui aspire la pensée vers un autre état, un autre langage.



Ce gradin au-dessus de la mer poussée et repoussée par un puissant courant est une prairie qui, il y a encore une quinzaine d'années, était une aire inaccessible recouverte de broussailles. Là, entre ronces et genêts, avaient subsisté des touffes larges d'une graminée qu'alors nous ne savions pas nommer : le fromental. Tout comme en cet endroit d'environ un demi-hectare où souffle un esprit, un appel particulier, nous avons, en plusieurs secteurs de l'île, ouvert l'espace enrichi, dans un projet personnel nourri de préoccupations pratiques et écologiques. Pratiques parce que l'île était devenue impénétrable, et écologiques car l'île est de toute évidence un sanctuaire pour des espèces auxquelles elle a convenu – comme les sternes qui n'y nichent plus depuis une trentaine d'années – ou convient toujours – comme tant d'espèces variées que nous avons appris à connaître. C'est ce souci écologique pionnier qui, dans sa jeunesse, a amené Bernard à rechercher un partenariat avec un organisme de protection de la nature qui fut la SEPNE des années 1970. À cette époque, leurs préoccupations partagées relevaient du domaine ornithologique, et la végétation, moins refermée que dans les décennies à venir, n'était pas un but premier. Mais dans les années 1990 la nécessité de la reprise en mains de la végétation a imposé notre intervention. Puis nous avons dépassé la simple ouverture de l'espace pour laisser le végétal, encadré par notre attentive surveillance appuyée sur des conseils botaniques, aboutir au milieu apparaissant comme l'objectif le plus souhaitable : la prairie naturelle.

### L'île du passé

L'île, dans le passé, était répertoriée dans les registres de l'administration successivement comme lande ou comme pâture, mais au XIX<sup>e</sup> siècle elle était loin d'être assoupie dans le simple cycle régulier des saisons. Dans les vingt dernières années du siècle, elle va même connaître sa révolution industrielle avec la naissance de l'ostréiculture, ce qui l'amènera à vivre des événements intenses : la scène constituée par l'île et l'éstran est fort agitée et le sera pour un demi-siècle supplémentaire...

Parmi les personnages qui vont la faire vivre ainsi, nous trouvons alors en Vendée ou ailleurs, selon les domiciles et les garnisons, les héritiers des Paul Luco, puissants capitaines au long cours de l'Île-aux-Moines, qui possédaient l'île depuis au moins le

deuxième Paul Luco (1762-1837), maire de l'Île-aux-Moines « pendant plus de 30 ans » selon une épitaphe détaillée sur la tombe familiale. Peut-être l'île était-elle déjà propriété de la génération précédente, celle qui vit en 1790 un Paul Luco (1726-1804) devenir le premier maire de l'Île-aux-Moines ? Le décès en mer en 1850 du capitaine Paul Luco, troisième du nom, a maintenu sa veuve dans son Île d'Yeu natale. C'est elle, en 1880, qui va négocier par courrier avec un ostréiculteur venu de Charente inférieure, Élie Chaillé : celui-ci demande à louer l'île qu'on ne veut pas lui vendre (« Ni en entier ni en partie ») et entend « faire les choses grandement » : créer devant Creizic un parc ostréicole de 8 hectares et construire sur l'île une maison d'habitation.



C. Pallard

**Le capitaine Paul Luco, troisième du nom (1808-1850).**

En 1931, c'est un autre ostréiculteur qui reprendra une partie de ce parc, Jean Mahéo, lui aussi fort entreprenant. Il apparaît qu'il va bousculer l'éstran et l'île. Ce Jean Mahéo, lui-même fils d'un Jean Mahéo pionnier de l'ostréiculture, est de Larmor-Baden. Les travaux qu'il entreprend pour son parc sont herculéens. Il a besoin d'un considérable volume de pierres pour façonner ses parcs et les protéger par des murs

complétés par une rangée de très grands pieux... Les pierres viendront de la falaise nord de l'île à laquelle il arrache une large épaisseur un peu à l'ouest de la maison. Le sol des parcs est recouvert de galets provenant d'une baie de Saint-Pierre-Quiberon. Sur l'île, il a construit un hangar dont il paraît disposer de 1934 à 1943.

Par la suite, Creizic, qui n'a plus de locataires, ne semble pas avoir été désertée : un gardien ostréicole harcèle tout pêcheur qui s'en approche. Il serait, lui, un Jean-Marie Guéno, salarié du parquier Couturier qui avait aussi un hôtel à l'Île-aux-Moines.

Et puis, dans la période d'après-guerre, passeront des bivouaqueurs, des chasseurs, des amoureux, des adolescents en quête d'aventures. Yves Pallard, l'époux de Marguerite Lécuyer – arrière-petite-fille du troisième Paul Luco – qui vient de se livrer à la vaste entreprise de faire planter l'île en essences très variées, déplore l'incendie

provoqué en 1970 par un promeneur imprudent. Mais ce sont les chasseurs qui, dès la fin des années soixante, ont paru à Bernard un danger pour la faune.

## Baux

Creizic était une terre comme une autre : ses propriétaires la louaient. En 1880, les locataires, « des gens de l'Île-aux-Moines », disposent du petit bâtiment déjà présent côté est sur le plan cadastral de 1851. Au bas du flanc sud a été excavé un bassin qui garde l'eau de ruissellement : date-t-il de la même époque ? Le loyer à l'année est de vingt francs... Un Islois tient entre propriétaires et locataires le rôle de mandataire, un M. Guéno.

C'est un bail plus élaboré qui va lier la famille Luco et l'ostréiculteur Chaillé à la fin de 1880. Il est établi pour une durée de quinze ans. Un bail sous seing privé... Après négociation, dans les nouvelles conditions dont jouit Élie Chaillé, le montant du loyer annuel sera fixé à 55 F... Une restriction est exprimée (à cause d'une expérience antérieure d'ouverture de carrières qui a pu être regrettable ?) : le locataire pourra y faire construire ce qu'il voudra « à l'exception d'y ouvrir une carrière pour en extraire la pierre, à moins de convention autre ».

Après la fin du bail, l'« édificier » Chaillé et le « foncier » Luco devront trouver un accord.

Lorsque l'ostréiculteur Mahéo reprend une partie de la vaste concession dont disposaient les Chaillé, il continue à louer l'île.



B.Pallard

**8 octobre 2013 – La levée artificielle assemblée au début du XX<sup>e</sup> siècle au nord-est de Creizic pour protéger les parcs.**



B.Pallard



C.Pallard

**À gauche – Sur le plan cadastral de 1851 figure le bâtiment (petit rectangle jaune) qui a précédé la maison d'habitation qui, elle, sera construite trente ans plus tard. À droite – 5 avril 2013 - La mare de Creizic, vraisemblablement creusée au XIX<sup>e</sup> siècle dans la roche pour servir d'abreuvoir, n'est pas alimentée par une source, aussi l'été s'assèche-t-elle.**



**Creizic vers 1930/35 vue de l'Île-aux-Moines : la maison à la pointe nord-est, les installations ostréicoles.**

Retrouvé dans les archives de sa famille, un cahier de comptes qu'il tenait avec précision fait état de la location de Creizic dans les années qu'il couvre : 1932 à 1935. Le loyer annuel pour l'île est alors de 300 F, qu'on peut rapprocher de la redevance qu'il paie à l'État pour la concession des parcs de Creizic : 4 535 F.

Début 1945, « perplexe quant à la suite à donner à cette location », c'est à Yves Pallard qu'il écrit afin de lui faire savoir qu'il souhaite acheter l'île dont Louise Lécuyer, sa belle-mère, est propriétaire. Il en propose la somme de 25 000 francs. Devant le refus qui lui est opposé, il essaie de ramener la location de l'île, « de laquelle il n'y a rien à tirer » selon lui, à 600 francs par an. On peut comparer ce montant avec le coût de la commande que Louise Lécuyer fera à l'ostréiculteur en décembre de la même année : il lui demandera 300 F pour l'expédition d'un cent d'huîtres à son adresse de Nantes.

---

## L'Île du XXI<sup>e</sup> siècle

---

### Notre gestion

Il ne me paraît pas inutile, même si cela s'avère d'une subtilité qui peut déconcerter, de dire que notre gestion relève d'une vision multi-dimensionnelle du site : sans parler du passé dont la recherche s'est imposée à nous en raison de tous les signes qui nous

sont perceptibles, les personnes que nous sommes voient l'île, la ressentent, à la fois, du dedans, du dehors... et d'en-haut et d'en-dessous. Car marin et géologue pour l'un, et à cause d'une grande curiosité des mondes pour l'autre.

Je sais que lorsque nous débouchons dans la « prairie d'En Haut », tous deux nous partageons un ancien souvenir pour nous lié à ce vers de René-Guy Cadou : « ... dans l'herbe qui écoute, apeurée, la grande voix du temps »... Cette « herbe qui écoute » vaut pour nous le mal qu'elle nous donne... Quand, apprentie-botaniste, je vois une plante, je « vois » en même temps sa partie souterraine (comme, par exemple, la luzule champêtre inséparable dans ma pensée de ses stolons ou bien la longue racine redoutable de l'ajonc, ou, si différente, la « noisette du naufragé » associée au fin feuillage du conopode – sans oublier la brassée de grosses pierres aux arêtes aigües qu'enserrent les racines des arbres abattus par les tempêtes...). Plus intime encore, j'ajouterai que je perçois à la fois le surgissement de souvenirs de lecture – même des lectures d'enfance, contes et romans – et l'éclairage d'une intense imprégnation de la poésie... Cette vision du monde ainsi cadrée me semble compter beaucoup dans les actions que nous engageons et dans notre état d'esprit, même si ce n'est pas obligatoirement réputé comme relevant de la boîte à outils du gestionnaire.





B. Pellard

**13 avril 2009 – « Dans l’herbe qui écoute... la grande voix du temps ». René-Guy Cadou.**

Dans les dernières décennies de ce récent XX<sup>e</sup> siècle, après avoir perdu ses locataires qui en assuraient l’entretien selon leurs propres besoins, l’île, autour des boisements plantés dans les années 1960/1970 et occupant principalement sa partie centrale, semblait n’être qu’un espace uniforme couvert d’une friche unique. À notre connaissance, il n’existait alors que peu de photos aériennes. Celle de l’IGN de 1953 ne montrait qu’une surface à l’aspect ras, tout juste moutonnante par endroits.

En ouvrant des prairies dans la forteresse des broussailles, nous avons créé des zones différentes, au gré de certaines nécessités du site et aussi d’une inspiration qui pouvait faire fi du souci de rendement. Les années passant, la communication s’est développée avec ampleur et les îles ont été abondamment photographiées du ciel. C’est ainsi que, contrairement aux îles ayant été entretenues par des agriculteurs, les bordures fantaisistes de nos prairies dévoilées par ces vues aériennes font écho aux morsures des carriers du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont entamé parfois profondément les falaises de l’île.

Par ailleurs, plus subtilement, nous avons affiné une autre perception. L’embroussaillage produisait un enfermement de l’île



H. Ronné

**24 juin 2014 – Les bordures des prairies, les morsures des carriers.**

derrière ses murailles végétales. Les réduire a progressivement permis de regagner de l'intérieur la perception de la présence circulaire de la mer. On peut avoir du mal à comprendre ce que je veux dire mais, si de trop nombreux sureaux bouchent la vue, si les hautes fougères, si les fourrés interdisent tout simplement d'entrer dans un secteur, c'est comme si la mer n'était plus là. Et,

de l'autre côté, de l'extérieur, un sentiment semblable se manifeste. Nous savons lire ce dedans-dehors, nous l'interrogeons et nous savons qu'il est ressenti par les navigateurs qui longent l'île et reçoivent les images de cette vie intense qui donne au paysage tout à la fois l'aura d'un mystère et le charme d'un lieu vivant.

C. Pallard



C. Pallard



**En haut, 19 septembre 2015 – Enjeu : la poursuite de la recherche de la présence circulaire de la mer.**

**En bas, 13 septembre 2016 – Un an plus tard, le même lieu, un peu plus bas. Arrachage systématique sans retourner la terre et exportation soignée devant la mer visuellement « revenue » sur le flanc nord-ouest.**





C. Pallard

**14 décembre 2007 – Le soleil se couche dans l'Île de la Jument ; une journée de travail s'achève.**

Pour en arriver là, il a fallu engager des efforts physiques et une obstination auxquels Bernard avait déjà eu à faire appel dans de nombreux moments de sa vie, connaissant le défi bien sûr dans les épreuves des courses à la voile en solitaire qui étaient son univers, mais aussi dans l'exercice de son métier de géologue de terrain dans la grande forêt d'Amazonie ou du Gabon. Je n'ai pas eu non plus à me faire violence pour l'accompagner quand l'aventure a cessé d'être une belle robinsonnade partagée avec des adolescents : de l'angle par lequel je l'abordais, l'entreprise me convenait. Ni l'un ni l'autre n'avions besoin de plus dans chacun des actes de cette pièce qui s'écrivait sans que nous ayons anticipé son déroulement. C'est le projet lui-même qui se développait et demandait davantage : un abri, le matériel exigé par le terrain, y compris des machines. Pendant des années, l'outillage était réduit ; le débroussaillage avançait pourtant. Et c'est sur des lits de camp, sous un toit précaire, que nous tombions, épuisés, après avoir travaillé jusqu'à la nuit, même en hiver quand le soleil rouge s'enfonçait dans l'île de la Jument.

La restauration de la maison s'est donc imposée dans le cadre des exigences du travail à accomplir, mais aussi au nom de la vérité de l'île et de l'harmonie du paysage. Il y eut là des difficultés de tous ordres dont le transport des matériaux (2005 pour le confortement des murs et 2012 pour la toiture) ne fut pas la plus grande complication.

Bernard, le marin, assume seul notre transport et celui des nécessités en tout genre qui nous rendront la vie éventuellement « confortable » ou gourmande... En fait, ne cachons pas que la vie à Creizic est difficile... Tout pèse, à commencer par l'eau qu'il faut apporter. Mais notre marin a réglé les problèmes du difficile accès à l'île en faisant le choix d'un petit bateau qui n'a pas besoin de corps-mort et qu'il peut, avec un peu de ruse, tirer seul à la force des bras sur l'estran quand la mer est basse. Ce choix a l'inconvénient de nous rendre tributaires de la marée et des conditions météorologiques, mais s'est révélé jusqu'à maintenant tout à fait adapté...

Bernard, l'îlien, a dévoré des milliers de mètres carrés de broussailles, a rempli et roulé d'innombrables brouettes pour les

mener au feu, pour ensuite transporter ailleurs, dans un unique lieu donné, les brouettées de cendres. Quand on regarde tout cela à l'unité, pour une action à engager, par exemple repousser, pour mieux la caler sur l'horizon marin, la bordure d'une prairie, la somme de travail et de gestes pénibles semble extravagante... Mais dans l'action, le but tout autant que le rituel de l'engagement, le combat, semblent enflammer son énergie.

L'achat de machines a rapproché ce but : d'abord une forte et maniable débroussailleuse sur patins arrivée en 2006, tout juste après la réalisation de l'inventaire botanique. Puis, en 2009, lorsque ce fut devenu trop pesant de manier indéfiniment le râteau pour ramasser les déchets végétaux (un de mes postes), une machine dont la barre de coupe dispose de plusieurs positions et qui aspire les débris (et là encore d'innombrables sacs à vider dans chaque foyer édifié dans chaque prairie).



C. Pallard



C. Pallard

**En haut, 15 février 2009 – Au-dessus du rivage nord, fougères rousses et ronces sont déchiquetées par la débroussailleuse à patins.**

**En bas, mars 2005 – Le début d'un long et rude défrichage, d'abord au débroussailleur thermique. Le plus dur reste alors à faire : arrachage du maillage de plantes fortement enracinées (le chèvrefeuille des bois en particulier, ainsi que lierre, troène, genêt, etc.).**

## La stratégie des plantes

La stratégie des plantes libérées du fourré se montre très intéressante à observer. Selon la densité de la composition de ce fourré (troène, chèvrefeuille, ronce, fougère, genêt, ajonc), sa suppression laissera la terre plus ou moins nue (un peu de graminées ou de feuilles de jacinthes des bois apparaîtront parfois après le passage des lames et l'exportation soigneuse des déchets). Cette nudité sera brève. Des plantes annuelles ou bisannuelles surgiront (sénéçon des bois, morelle noire, etc.) puis ce sera la chape de fougère aigle qui recouvrira tout avec son impressionnante vigueur l'amenant, dès le premier mois de mai, à dépasser le mètre cinquante. La faucher plusieurs fois par an, avec régularité, permettra de la voir se réduire et, au bout de quelques années, ne plus se montrer.

Dominant en général la végétation spontanée qui apparaît petit à petit, s'imposent des rosettes dentelées à l'appétit de conquête que nous avons dû observer avant d'entreprendre leur arrachage : *Senecio jacobaea*. Le séneçon jacobée est, certes, une plante indigène, mais son comportement envahissant, sa capacité à se ressemer sans limites ainsi que sa mauvaise réputation en tant que nourriture pour le bétail en faisaient une plante à supprimer de nos pâturages en devenir. Et puis il y a aussi les plantes invasives comme les vergerettes, ternes et plumeuses (*Conyza floribunda* et *Conyza sumatrensis*), qui entendent se répandre partout, la claytonie perfoliée (*Claytonia perfoliata*), une petite plante fraîche qui étend à la mi-ombre son territoire volé à d'autres espèces, et puis les semis ou les repousses de végétaux introduits dans le passé comme les diaboliques ailantes (*Ailanthus altissima*) abattus en 2008 dont la capacité à réapparaître un peu loin de leur ancien périmètre – jolie feuille pennée un peu jaunâtre – est un problème dont nous devons tenir compte dans la durée. Par une chance que nous mesurons, le baccharis ne fait qu'effleurer l'île et nous ne manquons pas d'arracher chaque petit sujet qui parfois apparaît – ou sujet plus grand découvert dans le fourré.

Dans nos prairies, notre ennemi arbustif est bien identifié : le chèvrefeuille des bois qui rampe et se marcotte puissamment, la ronce forte et obstinée. Ils ont été arrachés pied à pied après le débroussaillage : travail de patience qu'il suffit de faire méticuleusement en marquant au sol avec quatre piquets et un cordeau l'objectif d'une zone, et puis de sa voisine et ainsi de suite. L'obstination a



permis de « déroncer » ainsi un peu plus d'un hectare réparti sur l'île qui couvre trois hectares et demi...



C. Pallard



C. Pallard

**En haut, 14 février 2009 - Arrachage sur l'extension nouvellement ouverte ; rosettes de digitales et terre nue. En bas, 2 juillet 2007 - La végétation première (fougère aigle, séneçon jacobée...) d'une prairie en devenir.**

Deux autres ennemis plus insidieux finissent par imposer leur présence en certains lieux : dans le tapis de graminées et d'autres plantes dont les floraisons nous enchantent malgré leur relative modestie, la toison de l'ajonc s'étale tandis que le genêt développe ses petits bras ligneux. Et plus ils sont fauchés plus ils s'adaptent, se font rampants... On ne sait quelle lande voudrait renaître ici - lande sans avenir dans la prairie restaurée, végétaux disproportionnés comme nous l'avons vu en une partie de l'île où des ajoncs de plus de 2,50 m à 3 m de hauteur ont investi une zone ouverte sans entretien postérieur.

Donc, au bout de longues années de travaux intenses, dans les quatre secteurs choisis par nous en fonction de critères divers (végétation initiale, position par rapport au rivage et aux ourlets végétaux qui le bordent, par rapport aux boisements, etc.), la végétation spontanée s'est redéployée en une verte couverture diverse, variable d'un lieu à l'autre, et dont l'évolution, l'enrichissement nous passionnent (nouvelles espèces apparues, espèces intéressantes se propageant, etc.). Les graminées sont variées, de la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) aux canches (*Aira praecox* et *Aira caryophyllea*) ou au brachypode, et s'ornent de silènes, de mauves (surtout *Malva moschata*), de vesces diverses (*Vicia lutea*, *V. sativa* et *V. hirsuta*), de lierre terrestre, de millepertuis (*Hypericum humifusum* et *H. linarifolium*)...



C. Pallard

**12 avril 2009 - Quelques années plus tôt, un fourré épineux recouvrait cette parcelle.**

Sans oublier dompte-venin, scrofulaires et digitales et quelques ombellifères, dont le torilis hétérophylle (*Torilis arvensis* subsp. *purpurea*) aux longues feuilles, installé à merveille à Creizic où il est localement abondant et qui fait partie de la liste rouge du Massif Armoricaïn... 191 espèces peuvent être comptées au fil des pages de l'inventaire floristique réalisé à la demande de Bretagne Vivante en 2006 dans le cadre d'un programme européen Life-Nature. À elles, se sont ajoutées, au long des années et de l'essor des espaces ouverts, une trentaine d'espèces nouvelles, vérifiées par la botaniste devenue fidèle à l'île.

Parmi ces dernières, quelques-unes ne feront que passer : *Erodium cicutarium*, le bec de grue, n'a été vu qu'une année, un *Physalis*, l'amour en cage, a été arraché de crainte qu'il ne se ressème ; *Reseda lutea* apparaîtra et disparaîtra six ans plus tard. En revanche, la fine doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*) était cachée par la broussaille lors de l'inventaire mais est bien là. Il en est de même, par exemple, pour la petite centauree *Centaureum erythraea* mais, bisannuelle, elle nous soumet à plus de surprises. La surprise la plus vive a été celle de la découverte d'une touffe d'asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus macrocarpus* subsp. *arrondeaui*) au printemps 2015.

Cette espèce protégée, présente notamment dans la région littorale, était absente de Creizic jusqu'à son apparition (saluée avec enthousiasme) dans une zone défrichée du sud de l'île.

Cette fréquentation des plantes rend éclatante leur obstination et tout ce qu'elles mettent en œuvre pour exister coûte que coûte. Le plus séduisant exemple est offert chaque avril par les jacinthes des bois qui posent en plein vent leur dense nappe bleue sur toutes les zones ouvertes, quelle que soit leur exposition : depuis combien de décennies attendaient-elles sous le fourré, où certains individus parfois réussissent à fleurir, qu'on leur fasse de la place ? Cela fait, elles règnent sur l'île ! Le conopode dénudé (*Conopodium majus*), lui non plus, n'avait pas encore trouvé l'emplacement de son choix lors de l'inventaire : il ne se montra qu'au printemps suivant, dans l'espace ouvert au sommet de l'île. Et c'est là que, petit à petit, sans la moindre ombre pour l'abriter, il s'étend sous notre protection : ses ombelles sont interdites aux moutons...

À Creizic, les graines sont l'objet d'une attention serrée : richesse ou menace, elles sont attendues... Celles des jacinthes, joliment sonores dans la clochette sèche, renforcent chaque année l'abondante réserve



C. Pallard

**20 mai 2009 – Conopode dénudé, vesce cultivée, petite oseille, flouve odorante ont pris la place des ronces.**



de bulbes. C'est dans une étape donnée du débroussaillage de la partie ouest de l'île qu'une comparable réserve de graines de digitales (*Digitalis purpurea*) offre dans un premier temps une remarquable densité de rosettes de feuilles. La vie brève de ces plantes ne permet pas, hélas, que le spectacle à venir – imposante floraison pourpre – se renouvelle ensuite. Nous avons appris à nous méfier des graines des composées : que ce soit les vergerettes ou le sénéçon jacobée, leurs fleurs seront considérées par nous comme des explosifs. Nos précautions ne proviennent pas d'un délire mais de l'enseignement reçu et de l'expérience : les graines peuvent arriver à maturité même sur les tiges coupées qui sont donc brûlées sans attendre!

Désormais, je me rends aux rendez-vous des plantes. Je surveille leur levée. Et puis quelquefois, c'est une surprise : la feuille dentée du lycope (*Lycopus europaeus*) dans la mare – une nouvelle espèce pour l'île ! – ou bien, dans les fougères qui repoussent au bord du fourré récemment supprimé, la feuille en cœur si brillante de *Tamus communis*, l'herbe aux femmes battues... Dans ce cas, pour ne pas mettre en péril cette espèce désormais démunie – plus de hautes broussailles à escalader – nous prendrons des mesures spéciales et lui offrirons un enclos rempli de branchages qui permettent à ses lianes de se nouer...

Ceci est évidemment un point extrême de notre action : nous essayons de ne jamais perdre de vue qu'il ne s'agit pas pour nous de jardiner mais de protéger la diversité...

Les conseils botaniques que nous recevons nous amènent à poursuivre cette lutte afin de garder nos prairies ouvertes – prairies mésophiles dont nous connaissons le cortège floristique à l'échelle la plus fine et que, après avoir réalisé un herbier des plantes de l'île, j'ai imaginé de traduire en planches qui résument leur composition. Ces planches sont un joli outil pour montrer la richesse de ces plantes banales et de leur union.

### Les moutons

Disposant d'une surface d'un hectare, et même maintenant davantage, en quatre prairies, l'île produit une grande quantité de végétation qui, son cycle achevé, ne peut rester sur place. La faucher, l'exporter jusqu'aux divers foyers et la brûler représente un travail important et toujours à reprendre. Sur Creizic, en effet, les plantes ne sont pas gyrobroyées afin de ne pas enrichir le sol de matière organique : si le milieu devenait trop riche en éléments nutritifs, il ne serait pas favorable à certaines espèces. C'est donc au nom de la diversité végétale que nous effectuons ce travail supplémentaire.



C. Pallard

**2 janvier 2009 – Dans le foyer de la « prairie d'En Haut », brûlage des débris végétaux ramassés à la fourche à fumier et au râteau.**



L'incinération se fait en suivant la réglementation : chaque jour, le SDIS 56 (Service départemental d'incendie et de secours du Morbihan) publie sur son site Internet l'autorisation ou non de procéder à l'incinération des déchets végétaux. Sur l'île, chaque prairie dispose de son large foyer entouré d'un épais cercle de pierres qui assure la sécurité du feu. Le brûlage dans la zone même de ramassage est la solution qui apparaît comme étant la moins mauvaise et la plus réaliste. En attendant la saison où il sera possible de les incinérer, les produits d'abord fauchés à la débroussaillante puis repris par la deuxième machine sont réunis en un tas volumineux. À terre, lorsque l'incinération n'est pas autorisée, le problème des déchets verts trouve une solution dans les décharges mais l'insularité est un obstacle insurmontable à l'application de cette règle générale.

Il était donc naturel d'introduire des moutons qui pâtureraient les prairies. Nous avons attendu d'avoir des espaces clôturés, permettant d'y garder notre troupeau ou, au contraire, de lui interdire l'accès dans certains cas. Les moutons d'Ouessant semblaient particulièrement adaptés même si le problème de leur laine d'hiver, longue et épaisse, les rendait vulnérables à la capture par les ronces, ce que, depuis 2009, nous avons vérifié à deux ou trois reprises sur certaines bordures qui leur sont maintenant inaccessibles.

Il est très satisfaisant pour l'esprit que les prairies de l'île aient cette fonction traditionnelle. Il est aussi très plaisant de savoir l'île habitée par ces animaux domestiques qu'elle nourrit et qui nous accueillent avec une satisfaction manifeste quand nous arrivons. C'est une satisfaction réciproque, un vrai plaisir partagé pour le dire avec moins de réserve. Aussi, est-ce une épreuve que de rencontrer la malfaisance sous la forme des traces abandonnées par un intrus venu, animé d'un projet sans doute pas uniquement alimentaire, dépecer une toute jeune bête...

Ce petit troupeau a sur l'île des effets que nous observons attentivement : leurs habitudes créent des sentiers ou décompactent le sous-bois ; l'impact sur la végétation doit être mesuré. Le piétinement, le surpâturage, l'eutrophisation semblent rester limités, mais nous sommes vigilants. En raison de ces conséquences éventuelles, nous ne souhaitons pas augmenter notablement leur nombre : ils ne suffisent donc pas à « tondre » les prairies.

Étant donné l'intérêt que nous portons à certaines plantes, nous interdisons aux moutons une partie des zones ouvertes. Ailleurs, leur séjour pourra être limité. Quand nous les voyons « picorer » avec délice les tout jeunes plants que les premières pluies d'automne ont fait lever, nous les suspectons de se régaler des plantes annuelles les plus fragiles... Minotaures (*Typhoeus typhoeus*), bousiers (*Geotrupes stercorarius*) n'avaient jamais été vus par nous dans le passé. Nous en rencontrons maintenant, et observons même que ces derniers, au milieu des crottes de nos moutons, transportent des acariens rosâtres... Il s'agit de la phorésie, m'a-t-il été expliqué.



C. Pallard



C. Pallard

**En haut, 21 octobre 2016 – Une aventure à la manière du « Robinson suisse » observée avec curiosité par les moutons. En bas, 1<sup>er</sup> février 2010 – Dans la prairie du verger, les moutons ont tracé leur sentier sur le sol enneigé.**

## Les invertébrés

Car insectes et araignées, en effet, sont devenus pour nous un centre d'intérêt majeur en prolongation de l'observation des plantes. À partir de 2007, un petit appareil photo numérique en permanence à ma portée permet de photographier tous les invertébrés rencontrés dans l'île. Comme nous y effectuons des travaux attentifs en toutes saisons, de janvier à décembre, et, la plupart du temps, agenouillés sur le sol, nous avons de belles occasions de rencontres ! Je reste émerveillée par certaines d'entre elles : quelquefois rencontres uniques comme *Oecanthus pellucens*, le Grillon d'Italie, un frêle fantôme, ou *Carabus nemoralis*, le Carabe des bois, noir et violet, ou plus fréquemment renouvelées comme *Hogna radiata*, la Tarentule radiée, pourtant méridionale, avec son chargement de petits sur l'abdomen, ou bien tirant le blanc baluchon où, auparavant, elle transporte ses œufs. *Pisaura mirabilis*, la Pisaure admirable, l'autre chasseresse, qui porte avec agilité un cocon semblable... Des papillons en nombre, certains, rares, et leur chenille... *Vanessa atalanta*, le Vulcain, qui vole en février mais aussi *Limenitis reducta*, le Sylvain azuré, *Clossiana dia*, la Petite violette, *Utetheisa pulchella*, l'Écaille du myosotis... Hélas, *Thaumetopoea processionea* et *Thaumetopoea pityocampa*, les chenilles processionnaires du chêne et du pin qui certaines années sont un cauchemar. Comment dire l'émotion et l'étonnement de la rencontre de la très grosse chenille jaune du Sphinx à tête-démort (*Acherontia atropos*) par cette matinée ensoleillée de la mi-décembre ? *Volucella zonaria*, la Volucelle zonée, entrant dans le trou qu'agrandissent avec persévérance

les guêpes qui y ont installé leur nid ; à la fin de l'été, les Abeilles solitaires (*Colletes* sp.) en bourgades animées... Par trois fois, en trois années et trois points différents, un nid de bourdon (*Bombus* sp.) mis au jour par l'arrachage d'une plante – et vite il faut reposer le « couvercle » de cette pouponnière secrète... Une Mante religieuse (*Mantis religiosa*) plus que pleine, une Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*) nonchalante... *Oedemera nobilis*, l'Édémère noble, *Milesia crabroniformis*, la Milésie faux-frelon, *Calopteryx virgo*, le Caloptéryx vierge... chaque année les ramène ou en propose la surprise unique.

La prise des photos demande du soin. Ensuite, c'est grâce à l'appui de cette naturaliste solidaire – botaniste disposant également de remarquables compétences en entomologie avec qui nos centres d'intérêt juxtaposables créent une amitié, Claudine Fortune – que la détermination de mes rencontres peut être faite avec toute l'exigence requise. S'il faut lever un doute ou si l'identification demande une aide, c'est à Alain Ramel, auteur du site « Le monde des insectes », que sera envoyée la photographie à laquelle il consacra son attention, prenant la peine d'une réponse détaillée. Au bout de ce long travail méticuleux, c'est plus de cent cinquante invertébrés observés à Creizic qui ont pu rejoindre l'atlas des invertébrés de Bretagne, via la réserve Bretagne Vivante de Séné.

De la même manière, il fut intéressant, et amusant, d'échanger avec un spécialiste des protéines fluorescentes, Marcel Koken, et lui fournir date, heure et lieu (les coordonnées GPS auraient été nécessaires) de rencontre avec *Lampyris noctiluca*, le Ver luisant, objet de son étude...



À gauche, 14 août 2013 – Le Sylvain azuré est arrivé à Creizic, avec sa pose de conquérant.  
À droite, 7 mars 2010 – Cette année-là, les chenilles processionnaires du pin sont partout, même sur le haut de grève.

## Les mammifères

Nous, les mammifères, nous ne sommes pas très nombreux sur l'île...

Les plus visibles sont les ragondins. Et ceci depuis 2000. En 2016, ils semblent moins nombreux que dans les années précédentes mais leur prolifération nous préoccupe, lourdement palpable sur l'île : crottes en nombre et surnombre, sillons tracés dans l'herbe par leurs passages répétés, tunnels visibles dans le fourré et l'animal lui-même, parfois presque indifférent à notre présence...



C. Pallard

**30 mai 2008 – Un ragondin albinos traversant la zone ouverte encore couverte de débris végétaux.**

Les rats sont sans doute nombreux aussi mais nous cohabitons avec eux assez paisiblement depuis qu'ils ne peuvent plus entrer chez nous. Hélas obstacle à la nidification des sternes, ils ont montré astuce et audace pour partager nos vivres du temps de notre habitat précaire.

En 2010, l'apparition de taupinières nous intrigua fort : une taupe était arrivée à la nage, laissant ses premiers monticules de terre à la pointe sud-est... Le Groupe mammalogique breton nous confirma que les taupes sont assez bonnes nageuses pour une telle traversée. Alternant des périodes de discrétion où on pourrait la croire repartie et des périodes où les taupinières se multiplient, elle semble trouver dans la belle épaisseur de terre de nos prairies des conditions suffisantes pour rester parmi nous.

Un autre animal arriva à la nage mais ne resta pas : en janvier 2013 un sanglier passa, le temps de défoncer quelques clôtures et de labourer divers points de l'île.

## Les oiseaux

Les oiseaux, on pourra s'étonner que je n'en parle pas davantage... Tout simplement

sans doute parce que je sais moins bien les observer que les plantes ou les invertébrés, mais aussi parce que (oh !) je les perçois comme des visiteurs de l'île, pas comme des éléments constitutifs du lieu. Pourtant, le rouge-gorge têtard qui s'obstine à entrer dans la maison est un vrai habitant de Creizic, comme les familles de faisans si aimablement chez elles et qui partagent avec les merles le verger planté en l'an 2000.



C. Pallard

**26 janvier 2010 – Un rouge-gorge, au long des années, continue à entrer dans la maison, se posant sur des socles qui paraissent l'attendre ou d'autres perchoirs moins adaptés, comme des livres qu'il marque de sa petite déjection.**

Un autre oiseau fait partie de ce peuple de Creizic : le busard des roseaux, déterminé par les ornithologues de Bretagne Vivante depuis longtemps. Nous ne savons pas où il vit, mais chaque année nous voyons un jeune voler à côté de l'adulte qui, avec régularité, prend la direction nourricière de l'île-aux-Moines. Nous voyons aussi les goélands et les corneilles s'en prendre à eux. Comme aux derniers hérons nicheurs d'ailleurs ! Un héron obstiné construisit son nid au sol, à la pointe nord-ouest, mais comme lui ou son frère avait été chassé du tout petit pin suspendu au-dessus du rivage sud par ces oiseaux au comportement belliqueux, par la suite nous ne le revîmes pas en ce lieu et n'avions pu observer si son petit avait survécu. Les corneilles sont arrivées il y a quelques années seulement et ont changé la situation, plus calme avant leur venue. Les colverts, eux, ont des habitudes de couples paisibles. Nous aurions aimé garder la bande de



mésanges à longue queue qui fondit un jour sur les prunelliers devant la maison en ce dernier novembre. Nous aimerions voir la bouscarle de Cetti qui, discrète et musicienne, semble parfois nous provoquer. La pointe – je parle de celle du côté de la maison – est un lieu fréquenté par cormorans et aigrettes. Ces dernières profitent des grands brassages d'eau de certaines armées de cormorans venus pêcher pour se mêler à leur festin. Sur cette pointe, à l'heure du nourrissage, les sternes piaillent intensément. Depuis quelques années on entend davantage le courlis et, cette année, les pattes rouges et la silhouette bossue de l'huïtrier-pie ont apporté de nouvelles couleurs à notre pointe. Des mouettes quelquefois remplissent le ciel d'été, piquant en tous sens pour attraper d'invisibles mais innombrables proies. Si un groupe de cygnes a pu nous alerter certaines fois par le bruit puissant de leurs ailes qui les emportent très vite, plus familièrement il arrive que nous ayons le plaisir d'apercevoir l'éclair bleu du martin-pêcheur. Mais nous savons que l'île abrite d'autres habitants cachés... La fortune voulut qu'une fin de journée nous soyons arrivés au détour du bois d'où deux fuseaux assez clairs s'envolèrent. L'un de ces oiseaux furtifs se posa sur un arbre proche où il resta, nous regardant de ses yeux ronds, à portée du petit appareil photo qui est toujours dans ma

poche. Peu de temps après, grâce au tirage papier de la photo qui avait rejoint notre documentation, une visite de l'ONCFS nous permit de savoir avec certitude, et plaisir, qui il était : le moyen duc. Quand arrive la saison d'hiver le caquetage des bernaches est le plus apaisant des rendez-vous, et, dans la saison opposée, les tadornes – très creizicois – sont fidèles aux rivages où ils s'installent, aux prairies où nous les surprenons parfois, comme ne manque jamais de nous surprendre leur survol qui nous est signalé par ce qui m'apparaît comme une curieuse petite plainte.

### D'autres spécialistes

Des spécialistes invités sur l'île nous permirent d'élargir notre vision. Lors de sa première visite sur l'île dans les années 1990, Jean-Paul Priou s'enthousiasma pour des champignons microscopiques visibles par lui seul. Dans l'herbe, sur le sol dégagé sous les conifères ou sur des branches mortes, l'île offre dans ce domaine également des rencontres variées : les petits doigts jaunes de *Clavulinopsis fusiformis*, la clavaire en fuseau, les écuelles de poupée de *Crucibulum laeve*, le crucibule lisse, ou bien, comme un corail blanc, la clavaire rugueuse, *Clavaria rugosa*. Reste encore sans nom d'espèce l'éponge brun clair



C. Fortune

**18 novembre 2012 – *Clavulinopsis fusiformis*, la clavaire en fuseau.**



**14 juin 2014 – La planaire, une des rencontres marines proposées par Franck Gentil.**

d'un champignon du genre *Ramaria* qu'il n'était pas possible de nommer sur les photos adressées pour détermination à cet expert amical.

Le clathre grillagé, *Clathrus cancellatus*, rencontré un début janvier, je le connaissais déjà, mais pas le satyre puant, *Phallus impudicus*, dont, un jour de fin juillet, la violente odeur nous attira, nous offrant une surprise sans ambiguïté...

Enfin, la visite d'un chercheur intéressé par les vers tubicoles de l'estran, Franck Gentil, nous permit un jour l'extraordinaire découverte de son univers : de la ponte de l'aplysie aux étoiles orange du botryle, cette marée nous donna un nouveau regard sur la zone livrée aux tables ostréicoles où nous ne nous aventurons pas. Dans une faible épaisseur d'eau scintillante dansait la planaire, *Prostheceraeus vittatus* ; sous un caillou découvert par la marée basse, une blennie paon mâle gardait sa ponte. Il y avait des ophiures, des troques et des polychètes. Sous les cailloux que notre visiteur retournait avec un autre geste que celui des pêcheurs à pied, des chitons étaient collés et des astérines... Il nous montra le panache d'un ver moyen (*Sabellidae*) et les dents d'un plus grand (*Terebellidae*) et, au-delà d'un véritable enchantement, il nous laissa la brûlure de tout ce que nous ne connaissons pas.

À l'opposé de ces experts accueillis à Creizic, nous eûmes un jour la surprise de voir déboucher au haut du flanc nord de l'île

deux hommes armés d'un croissant qui leur permettait de s'ouvrir un passage. Ils nous dirent être missionnés officiellement pour faire un inventaire archéologique des îles du golfe. L'amusante coïncidence fit qu'ils nous trouvèrent nous-mêmes occupés à dégager de la friche un relief visible sur la photo aérienne de 1953 que nous tenions précisément en main. Moins amusante, la légèreté qui les amenait à accoster et traverser les îles sans se soucier ni d'un propriétaire, ni de par où on entre dans une île : à Creizic, île protégée par ses falaises et ses fourrés, il n'y a qu'un seul point d'accès praticable et ils ne l'avaient pas cherché...

Un âge d'or, c'est ce que nous avons conscience de vivre à Creizic, ou plutôt, de vivre avec l'île, de lui faire vivre. Notre énergie, nos soins lui sont consacrés sans compter. Si nous étions des salariés, prenant simplement en compte notre travail des dix dernières années, celui-ci n'aurait-il pas représenté assurément plus qu'un emploi à temps plein ? Par ailleurs, au-delà du travail effectué sur le terrain, nous avons approché le sujet dans tous ses aspects. En effet, ce n'était pas un « accident » dans la réflexion de Bernard que de rechercher, il y a plus de cinquante ans, par un partenariat basé sur l'étude et la connaissance, à protéger cet espace menacé alors par une fréquentation sans nuances.

Cette préoccupation l'amena aussi à s'intéresser de façon engagée à l'évolution de



C. Pallard

**13 décembre 2012 – Creizic, dans le silence d'« un soir couleur de scille et de scabieuse » (Saint-John Perse).**

la réglementation. Au nom de l'association Les Petites Îles de France, il participe aux travaux de différents services administratifs, en particulier dans le Morbihan. Car, si les scientifiques observent la fragilité des petites îles et les propriétaires l'assument, les administrations la classifient et également l'utilisent en argument justifiant l'intervention publique.

Mais qu'est-ce qui est fragile sur une île ? Eh bien, il me semble, pêle-mêle, son authenticité, la structure de son sol, l'équilibre de sa végétation, ses populations animales, l'amalgame de tout cela dans l'harmonie et la pérennité ; j'ajouterai aussi : dans le silence...

---

## Et demain ?

---

Les pages qui précèdent se sont attachées à rendre compte de l'histoire et de la gestion d'un espace naturel qui se trouve être une propriété privée. Après avoir présenté un condensé de l'identité de Creizic, j'espère avoir donné à comprendre combien l'île est vivante, habitée par les souvenirs des siècles précédents, fréquentée par une faune installée ou vagabonde, qu'elle est aussi la parturiente permanente d'une flore conçue du passé, des mystères de sa mémoire, et des graines venues du ciel, déposées par vent ou oiseaux... L'île est aussi le lieu où sont ancrées des données

spirituelles nourries de la beauté, du recueillement et des forces engagées pour exprimer sa vérité... J'essaie là de traduire un puissant sentiment d'accomplissement que le travail réalisé, mais aussi le travail en train de se réaliser, nous fait connaître.

Aussi sommes-nous peu aptes à comprendre le bien-fondé d'une politique de muséification par les pouvoirs publics de l'île Creizic (parmi d'autres îles), dans une stratégie d'« acquisition prioritaire ». La déprivatisation de tels lieux est en effet voulue par les conseils municipaux concernés, même s'ils s'en défendent, puis programmée par les services de l'État. L'écologie est instrumentalisée pour justifier l'acquisition. On conçoit par exemple une nouvelle classification au fondement juridique flou et qui affecte des territoires sur lesquels aucune étude scientifique préalable n'est disponible : l'ENS (Espace Naturel Sensible). Au lieu de commencer par la connaissance précise du terrain, au lieu d'accorder crédit aux personnes qui en sont propriétaires, par héritage ou par achat, donc par fidélité ou par passion, et qui sont, elles aussi, au service de leur territoire vivant.

La conséquence la plus perverse de cette classification en ENS par le Conseil général du Morbihan, prononcée en toute opacité pour le propriétaire, est qu'elle entraîne automatiquement l'intégration aux périmètres dits « autorisés » du Conservatoire du littoral. Les conséquences sont loin



d'être neutres et ne peuvent qu'engendrer une véritable suspicion du citoyen face aux pouvoirs publics.

Une cartographie, des textes apparaissent à l'attention de celui qui les cherche (et non pas de celui qui est concerné, qui n'en est pas destinataire), montrant l'ampleur des acquisitions envisagées. Peut-on vraiment penser possible que les collectivités assument dans chacun des territoires visés par leur stratégie d'acquisition une gestion comparable à celle qu'assurent les propriétaires ? Le coût n'en serait pas supportable par le contribuable. On ne peut affecter un budget aussi lourd à des lieux qui sont déjà considérés par la réglementation existante comme des sanctuaires, impropres à toute ouverture au public. Un cadre de conventions serait plus adapté à la réalité économique et à l'harmonisation de la gestion qui permettrait, sur le plan de la biodiversité, de viser les mêmes objectifs. Mais en vérité il s'agit là de politique et non de nature.

La volonté d'acquérir coûte que coûte barre et pollue toute possibilité de partenariat public/privé pourtant souhaitable, en contradiction absolue avec l'esprit de Natura 2000 auquel la France souscrit.

Disposant de l'arme du pouvoir à la fois juge et partie, ces services de l'État conjuguent leurs forces (une mission qui ne fait qu'augmenter, des budgets pérennes) pour créer « pour tous et pour toujours » un monde « protégé » peut-être, mais artificiel puisque réinventé selon les normes du moment... Au nom de l'esprit des lieux, mais un esprit des lieux revisité, standardisé dans le cadre des exigences matérielles de notre civilisation toujours plus capricieuse...

Orwellien n'est-ce pas, un monde où la relation de l'homme avec la nature finirait par ne passer que par un filtre politique ? Un monde qui, la subtilité des univers variés qui le composent étant considérée comme négligeable, court le risque de voir le littoral transformé pour toujours en paysage sans âme simplement destiné à la consommation... ■

### Remerciements

Ma reconnaissance va à ces personnes avec qui l'échange est un élan : François de Beaulieu pour à la fois sa passion et son recul, Claudine Fortune qui a tant donné de son temps et de sa connaissance. Lionel Picard pour son sursaut devant ma première photo d'*Hogna radiata*, Jean David pour son petit mot d'encouragement à propos de mon premier tableau d'invertébrés ; nos visiteurs-partenaires : les policiers de l'environnement de l'ONCFS, le kayakiste Daniel Lasne, et quelques autres ; nos interlocuteurs comme ceux du Groupe mammalogique breton ou d'associations diverses – parmi ces dernières, celle, solidaire, des navigateurs de Larmor-Baden ; Mariette (†) et Bernard Le Boru ; Alain Ramel et son site [aramel.free.fr](http://aramel.free.fr) ; les adhérents de l'Association Les Petites Îles de France ; ceux qui partagent avec nous comme l'a fait Philippe Névo en nous offrant sa précieuse photo de l'île Creizic des années 1930 ; certains de nos « voisins d'en face » qui ont plaisir à communiquer avec nous ; ceux que j'oublie ici, hommes de bonne volonté et d'heureux savoir.

---

**Catherine PALLARD** est l'épouse de Bernard Pallard, le propriétaire par héritage familial direct de l'île Creizic dans le golfe du Morbihan. Ils en assument eux-mêmes la gestion.

---



C. Pallard

**5 octobre 2012 – Au fond de la photo, rivages déjà acquis sur l'Île-aux-Moines au nom de certaines menaces ; au centre, rivages de Creizic qu'aucune menace n'affecte, mais en périmètre d'acquisition prioritaire, dit maintenant « périmètre autorisé ».**